

IRSC/CRSH/CRSNG 2009 - RÉFÉRENCE

Description des programmes

IRSC Subvention ordinaire de recherche :

<http://www.researchnetrecherchenet.ca/rnr16/viewOpportunityDetails.do?org=CIHR&progCd=00849&language=F>

CRSH Subvention ordinaire de recherche : http://www.sshrc.ca/site/apply-demande/program_descriptions-descriptions_de_programmes/standard_grants_subventions_ordinaires-fra.aspx

CRSNG Subvention à la découverte : http://www.nserc-crsng.gc.ca/Professors-Professeurs/Grants-Subs/DGIGP-PSIGP_fra.asp
Subvention d'équipement : http://www.nserc-crsng.gc.ca/Professors-Professeurs/RTII-OIRI/RTI-OIR_fra.asp

Dates limites

IRSC (15 septembre pour les demandes complètes) Les soumissions doivent être complétées électroniquement. Par la suite, le SSRD fera suivre les demandes aux IRSC. S.v.p. noter que le SSRD doit recevoir les signatures originales pour toutes les demandes IRSC. Le SSRD enverra les signatures originales aux IRSC pour vous. Pour de plus amples détails consulter notre site internet : <http://web9.uottawa.ca/services/rqessrd/ssrd/subventions/fin/ext/irsc.asp>

CRSH (15 octobre pour les demandes complètes) Les soumissions des subventions ordinaires de recherche doivent être complétées électroniquement, aucune copie papier ne sera acceptée. Par la suite, le SSRD fera suivre les demandes aux CRSH. Pour de plus amples détails consulter notre site internet : http://web9.uottawa.ca/services/rqessrd/ssrd/subventions/boite_a_outils/fin_crshc.asp

CRSNG (1er novembre (subventions à la découverte) et 25 octobre (subventions d'équipements) pour les demandes complètes) Les soumissions doivent être complétées électroniquement. Par la suite, le SSRD fera suivre les demandes au CRSNG. Cette année, les échantillons de contributions pour les subventions à la découverte doivent être soumises électroniquement avec votre demande. Aucune copie papier ne sera acceptée. Pour de plus amples détails consulter notre site internet : http://web9.uottawa.ca/services/rqessrd/ssrd/subventions/boite_a_outils/fin_crsng.asp

Note : Il n'y pas de dates limites officielles (SSRD) cette année, mais, nous travaillerons avec les Facultés qui désirent en avoir une. Veuillez consulter votre responsable de recherche. Veuillez noter que le SSRD s'assurera d'obtenir l'approbation de la faculté 24 heures avant la date limite. Toutes les demandes doivent être soumises au plus tard à 16h00, la journée de la date limite.

Dans tous les cas, tel que mentionné ci-dessous, le SSRD a besoin des formulaires RE complétés et signés ainsi que toutes les signatures requises AVANT de faire suivre les demandes soumises aux agences.

Nous vous encourageons de soumettre vos demandes le plus tôt possible afin d'éviter tout problèmes techniques.

Soumissions de vos demandes (pour toutes les agences)

Signatures requises :

- Votre signature sur la première page
- La signature des co-chercheurs sur la deuxième page (copies par télécopieurs acceptées sauf IRSC)
- La signature institutionnelle des co-applicants s'ils ne sont pas membres de l'Université d'Ottawa (copies par télécopieurs acceptées sauf IRSC)

Inclure :

- Formulaire RE – Accessible sur InfoWeb : <https://web3.uottawa.ca/infoweb/logon/fr.html>

P.S : Le formulaire RE est aussi requis pour les subventions pour lesquelles l'Université d'Ottawa est collaboratrice.



Personnes ressources au SSRD

André J. Lalonde
alalond@uottawa.ca
Poste 2523
Subventions CRSNG

Marie Elaine Guénette
marieg@uottawa.ca
Poste 1245
Subventions d'IRSC et CRSH

Daniel Lefebvre
dxlga@uottawa.ca
Poste 1240
Directeur adjoint SSRD